

## DECLARATION

Remise à Batoum par la délégation spéciale du peuple Abhazien

A Son. Exc. Haïdar Bey Bammatoff

Président de la Délégation du Caucase du Nord à la Conférence de Batoum

-----

Nous soussignés , délégués de l'Abhazie , confirmons que le peuple de l'Abhazie étant entré déjà depuis l'année passée dans l'Union des Montagnards Unifiés du Caucase du Nord et du Daghestan , conserve d'une façon sacrée et inviolable cette union indissoluble avec les peuples à lui apparentés du Caucase du Nord et du Daghestan .

Dans aucune de leur assemblée les Abhaz ne firent la moindre allusion concernant la rupture de cette Union qui pour eux est sacrée et apparentée par le sang, ainsi que leur entrée exclusivement dans la famille des peuples transcaucasiens .

Nous, délégués, exprimant la volonté du peuple confirmons catégoriquement que les Abhaz reconnaissent seulement la famille générale Caucasienne et désirent être dans cette importante famille Caucasienne des membres avec les mêmes droits qu'elle .

Des délégués qui penseraient autrement on peut dire que leurs mandats ne proviennent pas du peuple Abhazien , mais qu'ils sont le produit du travail méchant et sournois d'ennemis particuliers de la petite Abhazie, ennemis engloutissant les droits des minorités nationales .

t . s . v . p .

2

Habitant du village Kindi, de l'arrondissement de Kodorsky :

Kegva Kiout .

" " Lihna " Goudaout :

Hitchine Ghizba

" " Echery " Goumistin:

Hakiovitzba

" " Djgherdi :

Medjid Bogabeh

" " Kvitaouli:

Simon Bassaria

Batoum

25/5/1918

*Conforme à l'original Hajith*